



MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À

**LA COMMISSION SUR
L'AVENIR DE L'AGRICULTURE
ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS**

OCTOBRE 2007

INDEX

L'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.....	3
• Qui sommes-nous ?.....	3
- La Chambre de commerce du Haut-Richelieu.....	3
- Notre mission.....	3
- Nos affiliations.....	4
- Le territoire couvert.....	4
Caractéristiques de l'agroalimentaire dans le Haut-Richelieu.....	4
Proposition de la CCHR.....	5
• Fardeau monétaire.....	5
• Réorienter la structure industrielle vers davantage de création de valeur.....	5
Des liens économiques forts.....	6
Des mesures de sécurité irritantes.....	6
Les investissements et les exportations.....	7
• Attirer les investissements étrangers et les partenaires commerciaux stratégiques.....	7
- Croissance du soutien aux entreprises exportatrices.....	7
- Consolidation de la présence sur le marché nord-américain.....	7

COMMISSION

L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS

L'agriculture et l'agroalimentaire, malgré des caractéristiques structurelles qui leur sont propres, et en dépit de facteurs conjoncturels particulièrement difficiles, doit affronter les mêmes défis que la plupart des industries de l'économie québécoise.

Pour retrouver son dynamisme, l'agriculture et l'agroalimentaire, comme l'ensemble de l'économie québécoise devront, dans l'avenir, innover et être créatif : la perte de l'avantage sur les prix avec l'appréciation du dollar canadien et la concurrence des pays en émergence, la question démographique, l'impasse des finances publiques, la tendance au déplacement de la richesse vers l'ouest, l'intensification de la globalisation, la mondialisation de l'information et du savoir, l'impératif de la compétitivité fiscale, l'accélération de la course à l'innovation... sont autant de facteurs concluant sur l'urgence de jouer toutes les cartes favorables au développement économique.

QUI SOMMES-NOUS?

La Chambre de commerce du Haut-Richelieu

La Chambre de commerce du Haut-Richelieu a été incorporée le 26 novembre 1894 et compte parmi les plus anciennes chambres de commerce établies sur le territoire du Québec.

Notre regroupement représente plus de 550 entreprises membres actives dans tous les domaines économiques du Haut-Richelieu et même plus. L'engagement de la Chambre et ses nombreuses interventions dans l'espace public sont motivés par la volonté de promouvoir le développement économique, d'encourager l'esprit d'entreprise et de favoriser la création de richesse.

Qui plus est, notre organisme dépasse le cadre national et se déploie à travers le Corridor de commerce Québec-New York et Québec Nouvelle Angleterre. En effet, par le biais de ces corridors, la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, en collaboration avec la FCCQ, collabore activement au développement économique du continent nord-est américain afin de renforcer la coopération des gens d'affaires du Québec et des États tels New York et le Vermont et développer le plein potentiel de nos régions économiques communes.

Notre mission

Contribuer de façon significative au développement professionnel et d'affaires des commerçants, des professionnels et des industriels du Haut-Richelieu, en développant la demande du grand public pour leurs biens et services, des occasions d'affaires complémentaires, ainsi que leurs compétences et leur adéquation au marché.

Nos affiliations

Fédération des chambres de commerce du Québec
Chambre de commerce du Canada

Le territoire couvert

Henryville, Lacolle, Mont-Saint-Grégoire, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Sainte-Brigide-d'Iberville, Saint-Georges-de-Clarenceville, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin et Venise-en-Québec.

Vous comprendrez qu'il est impératif pour notre région, à 75 % agricole, de réunir les conditions gagnantes à un développement structurant et rentable du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Notre Fédération, la Fédération des chambres de commerce du Québec, se fait un devoir, avec notre participation active au sein du comité, de vous soumettre un rapport exhaustif des recommandations nationales; nous jugions cependant important pour notre Chambre de vous soumettre les quelques points prioritaires à l'ensemble de nos 550 entreprises membres.

CARACTÉRISTIQUE DE L'AGROALIMENTAIRE DANS LE HAUT-RICHELIEU

La MRC du Haut-Richelieu est sans contredit une région agricole avec environ 75 % de son territoire qui dépend de l'agriculture. Il faut d'abord savoir que la MRC du Haut-Richelieu représente à elle seule 9 % du nombre total d'exploitant agricoles de la Montérégie.

Dès 704 exploitants de 1991 nous avons perdu 7 % de notre taille pour clore l'année 2001 avec 654 exploitant. De ce nombre 12 % oeuvrent dans la ferme laitière, 7 % font de la production bovine, 6 % porcine, 2 % avicole et 9 % sont répartis ailleurs. Il est important de noter que nous avons, entre 1991 et 2001, perdu 23 % d'exploitants agricoles en production animale.

Nous avons, comme vous pouvez le constater, perdu des exploitants dans le secteur animal, mais heureusement notre culture est diversifiée. En effet, nous comptons sur notre territoire les grandes cultures, maïs-grain loin en tête, domine le choix des cultures, mais une diversification se dessine notamment vers les oléagineux. Par rapport au Québec en générale, les exploitations de la Montérégie spécialisées en production de légumes et en grande culture commerciales ont une taille moyenne supérieure. Près de 58 % des entreprises en production végétales choisissent la grande culture.

L'apport économique demeure toutefois fort appréciable. La Montérégie possède un poids relatif par rapport au Québec de 18 %. Ses agriculteurs ont un revenu total par personne de 22 961 \$ pour l'année 2005 et pour cette même année, la Montérégie effectuait plus de 13 928 millions de dollars de ventes au détail.

L'apport en statistique est stimulant, mais l'agriculture représente des gens donc de nombreux emplois réels. En Montérégie, pendant que l'agriculture représente 26 % des emplois, le commerce de gros pour sa part en représente 17 % et le commerce au détail 16 % de tous les emplois.

Nul besoin de vous quantifier davantage l'importance relative du secteur agricole pour notre région et le Québec entier. Il faut donc poser des actions concrètes afin de conserver ce créneau économique majeur pour les régions de l'ensemble de notre province.

PROPOSITIONS DE LA CCHR

- **Fardeau monétaire**
 - Allègement et modernisation de la fiscalité
 - nécessité de ramener le fardeau fiscal à la moyenne canadienne;
 - mesures fiscales, spécifiques aux PME de l'agroalimentaire, principalement sous forme de crédits d'impôt pour les dépenses destinées à bonifier la chaîne de valeur, telles :
 - l'innovation en nouveaux procédés et nouvelles technologies
 - la formation en entreprise
 - la mise en marché et la promotion de nouveaux produits, tant sur les marchés québécois qu'extérieur
 - l'expansion des capacités de production
 - Allègement de la réglementation «commerciale»
 - révision des règles d'approvisionnement en matières premières
 - mise en marché (étiquetage, composition, contenant, coloration, dénomination) tout en prenant compte de considérer les produits véritables et non les possibilités.
 - Qualifier les produits véritables et naturels supérieurs aux produits contenant des substituts.
- **Réorienter la structure industrielle vers davantage de création de valeur**
 - Une cible commune pour l'ensemble de la filière : développement et promotion de l'image de marque québécoise
 - Sur les marchés internationaux, appui aux entreprises leaders (produits sécuritaires fabriqués dans le respect des règles du développement durable)
 - Sur le marché québécois, vaste campagne d'information et de promotion concernant les produits fabriqués au Québec;

financée conjointement par le Gouvernement du Québec et les entreprises de la filière agroalimentaire, cette campagne s'appliquera à accroître la notoriété des logos d'Aliments du Québec afin de créer davantage de fidélité chez les consommateurs québécois envers les produits d'ici.

- Nécessité d'un plan de diversification du secteur articulé autour de :
 - L'appui aux entreprises leaders de taille internationale, en concurrence sur les marchés des produits de masse
 - L'exploitation des marchés de créneaux sur les marchés québécois, canadiens ou internationaux (produits régionaux, de niche, d'appellation...)
 - Le développement d'activités reliées aux biotechnologies
 - L'exploitation de la multifonctionnalité des régions et des milieux ruraux (récréotourisme, villégiature, forêts)

• DES LIENS ÉCONOMIQUES FORTS

Tous ces arguments et ces propositions se sont articulés et ont été réfléchis en gardant toujours à l'esprit les liens vitaux qui unissent le Québec et les États-Unis. Il faut donc considérer ce fait lorsque l'on prend des décisions qui touchent tant le producteur, le transformateur que le livreur.

Les exportations vers les États-Unis sont d'une importance capitale pour l'économie québécoise. En 2004, elles totalisaient 63 milliards \$, soit 27 pour cent du PIB de la province. Seules Montréal et Boston représentent des échanges de 7 534 M\$. En guise de comparaison, les exportations aux provinces canadiennes au cours de la même année se chiffraient à 45 milliards \$, soit 19 pour cent du PIB québécois et les exportations vers le deuxième plus grand client international du Québec, le Royaume-Uni, s'élevaient à environ 1,5 milliard \$. La même année, les exportations vers les États-Unis représentaient 82 pour cent des exportations internationales du Québec. La part des exportations vers les États-Unis dans l'économie québécoise a progressé de façon remarquable depuis l'adoption de l'Accord de libre-échange canado-américain (ALÉ) et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). En termes d'emplois, la progression a été tout aussi marquante. Si, au cours de cette période, le nombre d'emplois liés aux exportations vers les autres provinces du Canada est demeuré stable, passant de 438 500 en 1990 à 421 500 en 2001, le nombre d'emplois liés aux exportations internationales a pour sa part doublé, de 332 400 à 667 800. En bref, un cinquième de tous les emplois au Québec est lié aux exportations internationales, dont la très grande majorité dépend des exportations vers les États-Unis. Si on compare les échanges commerciaux du Québec avec ceux des principaux pays qui font affaire avec les États-Unis, le Québec se classe sixième exportateur vers le marché américain et quatrième importateur mondial de biens et services américains. En somme, les exportations destinées à notre voisin du sud sont vitales pour l'économie québécoise, mais elles sont aussi d'une importance non négligeable pour nos partenaires économiques américains, en particulier dans le Nord-Est et dans le Midwest.

- **DES MESURES DE SÉCURITÉ IRRITANTES**

Une récente étude, publiée par Transports Canada, démontre que l'accroissement des mesures de sécurité à la frontière occasionne déjà pour les transporteurs des retards considérables, engendrant pour l'industrie du camionnage des coûts additionnels de l'ordre de 231 à 433 millions de dollars canadiens. Ces mesures de sécurité à la frontière imposent également un important fardeau pour les entreprises exportatrices québécoises, donc pour les aliments que nous exportons. En effet, selon la taille des entreprises, les coûts reliés à la conformité C-TPAT peuvent représenter jusqu'à 17 % des recettes totales d'exportations de ces entreprises à destination des États-Unis. La CCHR est donc inquiète des conséquences potentielles que pourraient avoir l'adoption de nouvelles mesures encore plus contraignantes sur les échanges canado-américains.

- **LES INVESTISSEMENTS ET LES EXPORTATIONS**

- **Attirer les investissements étrangers et les partenaires commerciaux stratégiques**

- **Accroissement du soutien aux entreprises exportatrices**
 - Les entreprises de plus grande taille présentes dans le commerce de produits de masse (porc, bœuf, produits laitiers) doivent compter, comme leurs compétiteurs étrangers, sur des programmes gouvernementaux de prospection des marchés, de garantie de crédit et de protection contre la fluctuation des monnaies
 - Le regroupement des services gouvernementaux aux PME désirant exporter, au sein du Groupe-Export agroalimentaire Québec-Canada, doit être accéléré (participation à des missions, frais d'exploration de marché, formation à l'exportation)
- **Consolidation de la présence sur le marché nord-américain**
 - Le réseau des attachés commerciaux spécialisés en agroalimentaire doit être élargi et doté de moyens accrus pour l'identification des clients et l'information des entreprises
 - La logistique de transport et de distribution doit être rendue plus efficace et ce, en priorité, dans le corridor New-York-Québec et Nouvelle Angleterre –Québec;
 - Campagne de promotion de l'image de marque des produits québécois dans les grandes villes américaines

- La protection de la part du marché québécois, réservée aux entreprises locales, exige des investissements majeurs dans des campagnes de promotion du type «achat de chez nous» (ex.; Aliments du Québec) et d'information sur le haut niveau de qualité de ces produits.